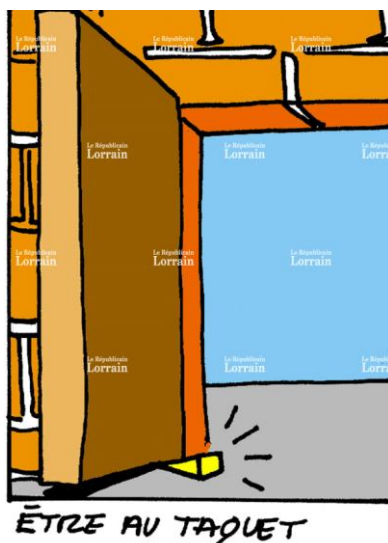


## Etre au taquet

Être acculé à l'extrême limite de ses moyens d'action ou de son temps, avoir atteint une limite infranchissable, c'est être « au taquet ». Mais pour qui n'a pas le pied marin, l'expression n'est pas facile à comprendre.



Si un taquet désigne dès le XV<sup>e</sup> siècle un morceau de bois visant à tenir une porte fermée – ce qui n'est autre que l'ancêtre de notre actuel loquet – le terme prend un autre sens au XVII<sup>e</sup>.

Il est aussi à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, un coin de bois qui sert à caler un meuble.

Il peut être aussi une butée métallique destinée à limiter les mouvements du chariot d'une machine à écrire.

Dans le milieu maritime, le taquet renvoie à une pièce métallique permettant de maintenir un cordage – un « bout » – dans une certaine position. Dans un cas comme dans l'autre, le taquet est synonyme d'objet bloquant.

Comme il permet sur un navire de tendre le « bout » au maximum, le taquet devient par métonymie également synonyme d'une limite qui ne peut être franchie. C'est pourquoi cette idée d'atteinte d'un seuil maximal a connu une seconde jeunesse dans la Marine nationale, où l'expression « être au taquet » signifie désormais « avoir atteint la limite de ses possibilités, en annuités de retraite, en charge de travail, voire... en matière de patience ».

Dans tous ces cas, donc, et d'autres encore, le *taquet* sert à bloquer quelque chose.

De même, on dit aujourd'hui d'une personne débordée de travail qu'elle est « au taquet » : elle ne peut assumer absolument aucune nouvelle tâche.



*Taquets d'amarrage*